

REGLEMENT COMPETITION DE FOOT A 8 FEMININ PLATEAU

SENIORS F – U 19 F – U 18 F et U 17 F (3 maximum) et 1 U 16 F surclassées

Pour l'ensemble des lois du jeu non précisées dans ce document se référer aux lois du jeu à 11 et au règlement du championnat à 11.

Le District du Puy de Dôme organise une compétition appelée « COMPETITION FOOT A 8 FEMININ PLATEAU ».

Compte tenu du nombre d'équipes engagées, cette compétition se dispute cette saison en 2 poules de 8 équipes sur UNE phase. Une finale sera organisée entre les équipes classées premières de chaque poule en juin, le jour des autres finales féminines pour attribuer le titre de championnes de la saison.

Toutes les équipes de la poule se rencontrent au cours de la journée selon le calendrier établi par le District et remis aux clubs et **dans l'ordre des matches dudit calendrier.**

Il est ouvert aux joueuses SENIORS F – U 19 F – U 18 F **et** U 17 F (3 maximum) et 1 U 16 F surclassées.

Les licenciées U 16 F et U17 F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

LE NOMBRE DE JOEUSES

- ✚ Nombre de joueuses :8 dont la gardienne de but
- ✚ Nombre de joueuses minimum : ...7 par équipe
- ✚ Remplaçantes :0 à 4
- ✚ **Soit 12 joueuses possibles pour les 2 matches du même plateau sur la feuille de match (papier)**
- ✚ Surclassement :3 joueuses U17 F et 1 U 16 F surclassées maxi par équipe
- ✚ Les joueuses remplacées deviennent remplaçantes et peuvent à nouveau rentrer sur le terrain et ce pendant toute la durée de la rencontre.

LES ARBITRES ET ARBITRES-ASSISTANTS

Il n'y aura pas d'arbitres officiels désignés pour cette compétition.

Les clubs doivent prévoir 1 ou plusieurs dirigeant(es) pouvant remplir les fonctions d'arbitre et/ou arbitre assistant.

Dans le cadre de la féminisation, les joueuses remplaçantes peuvent aussi être sollicitées pour assurer la fonction d'arbitre assistant(e). Ces joueuses seront autorisées à participer au jeu, avec accord de l'arbitre central et sur un arrêt de jeu.

LA DUREE DES RENCONTRES

- ✚ Temps de jeu : 2 x 20 min (les prolongations sont interdites)
- ✚ Mi-temps : **1 période de 5 min maximum**
- ✚ Chaque équipe disputera 2 matches sur le même plateau.
- ✚ **Début d'un plateau : 13 h 30** . Il est impératif de respecter les horaires. Les équipes sont priées d'arriver au minimum ½ avant le début de leur rencontre.
- ✚ En cas de retard important, la durée des matches pourra être réduite à 2 x 15 mn

LE COUP D'ENVOI

Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Distance des joueuses adverses : 6 mètres.

LE COUP DE PIED DE BUT

Le ballon sera placé à une distance maximale de 9 mètres (de la ligne de but), à droite ou à gauche du point de réparation. Le ballon sera en jeu dès sa sortie de la surface de réparation.

LE HORS-JEU

- ✚ Le hors-jeu est jugé à partir de la ligne médiane
- ✚ Le hors-jeu est jugé au départ du ballon
- ✚ Une joueuse est en position de hors-jeu si elle est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernière joueuse « défenseure »
- ✚ Pas de hors-jeu sur une touche
- ✚ Pas de hors jeu sur une sortie de but

LES FAUTES ET INCORRECTIONS

Fautes spécifiques de la gardienne entraînant un coup franc indirect :

- **Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'une partenaire**
Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées
- **Dégager le ballon de volée ou de ½ volée**
Dans le cours du jeu, lorsque la gardienne est en possession du ballon, elle peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits.
De même il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de reprendre de volée ou de ½ volée
- Reprendre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par une autre joueuse
- Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'une partenaire.

Attitude de l'arbitre devant un coup franc indirect :

- ✚ L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par une seconde joueuse ou soit sorti des limites du terrain.

LES COUPS FRANCS

Distance des joueurs adverse :6 mètres

DIVERS

- ✚ Points : Match gagné : 3 points ; match nul : 1 point ; match perdu : 0 point ; forfait : - (moins) 1 point.
- ✚ En cas d'égalité de points au classement final, les équipes ex-aequo seront départagées par :
 - 1) le résultat des matches joués entre elles,
 - 2) la différence de buts sur l'ensemble des matches
 - 3) la meilleure attaque.
- ✚ le retour de la feuille de résultats incombe au club organisateur le LUNDI (impératif) qui suit le tournoi
- ✚ **Les clubs doivent saisir les résultats de leurs matches sur le site internet du District**, et ce au plus tard pour le dimanche soir 20 h 00 qui suit le plateau.
- ✚ **Lors du premier plateau, les clubs doivent fixer les lieux des prochains plateaux et le club recevant devra envoyer la liste au District en même temps que la feuille de tournoi**
- ✚ Pour un bon déroulement, merci d'assurer la présence de votre équipe à chaque plateau, **les matches non joués ne seront pas reprogrammés.**
- ✚ En cas de forfait sur un plateau, il convient de prévenir le district, le club organisateur du plateau ainsi que l'ensemble des équipes de la poule. La sanction financière prévue par le district sera appliquée à l'équipe déclarant forfait. L'équipe forfait sera pénalisée d'un point au classement. **TOUT FORFAIT EST VRAIMENT PREJUCIABLE POUR L'ORGANISATION**
- ✚ Le report d'un plateau dans son intégralité à une date ultérieure nécessite l'accord de tous les clubs de la poule. (pour cause de terrain impraticable par exemple)